
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 26/1 (1999)

DOI: 10.11588/fr.1999.1.47335

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Ce colloque a aussi permis d'évoquer un certain nombre de productions qui, sans être directement en rapport avec le concile, participent peu ou prou du même esprit que celui-ci. Productions théologiques, dominées par quelques grandes personnalités qui sont toujours des acteurs autant que des auteurs (FLECKENSTEIN, BERNDT, BULLOUGH, MARENBO) et configurent ce que nous avons pris l'habitude d'appeler »Renaissance carolingienne« (McKITTERICK, KLOFT). Mais aussi productions artistiques et en particulier manuscrites, doublement étudiées par K. BIERBRAUER, qui est allée chercher les rares représentations de concile présentes dans les *codices* carolingiens. En la matière, les occidentaux n'ont pas alors une tradition iconographique précise et le pape trônant au milieu du concile n'apparaîtra que dans un XIII^e siècle très avancé. Entre l'image et le discours théologique, il y a parfois unité organique. C'est le propre des grands manuscrits carolingiens, comme le montre L. E. SAURMA-JELTSCH qui développe la notion d'»exégèse visuelle« après avoir rappelé qu'en Occident, la *Bildkultur* carolingienne est sans équivalent depuis les débuts du christianisme. Les productions monumentales sont explorées par A. HAMPEL et U. SCHEDLER, cette dernière démontrant que le fameux oratoire de Germigny, construit par Théodulphe d'Orléans dans le contexte particulier des *Libri carolini*, ne doit pas être interprété comme une imitation de la chapelle palatine d'Aix mais plutôt comme un contre-programme. Germigny ne regarde guère vers Saint-Vital de Ravenne, le mausolée de Théodoric ou Sainte-Sophie, mais bien vers le monde wisigothique et peut-être vers la première mosquée de Cordoue. La production d'objets de piété n'est guère explorée dans ce recueil. On mentionnera tout de même ces cinq pages étonnantes, où Christian BEUTLER démontre, carbone 14 à l'appui, que le crucifix roman du petit village rhénan d'Udenheimer est en réalité une statue des années 610–780, superficiellement retouchée par la suite. Crucifix de Boniface? C'est une autre histoire, qu'il me semble bien difficile d'écrire ...

Pas plus, cependant, que celle des peurs eschatologiques à l'âge carolingien ... W. BRANDES propose, comme d'autres pour la fin du V^e siècle ou l'an Mil, de réévaluer les courants eschatologiques non augustiniens du VIII^e siècle. Entre Ernst Robert Curtius (la fin du monde comme topique littéraire) et Richard Landes, il choisit clairement le second. Il est vrai que, selon la chronologie d'Eusèbe de Césarée, le couronnement impérial du 25 décembre 800 eut lieu le premier jour du septième et dernier millénaire. Mais alors, si la chose était si importante, pourquoi les sources relatives au dit couronnement n'en parlent-elles pas? On peut bien sûr invoquer, comme le fait l'auteur, le grand nombre d'»indices« et suggérer que toute tradition eschatologique non augustiniennne se doit de rester secrète, on peut aussi invoquer la tradition orale, mais il y a tout de même quelque danger à faire trop parler les silences ... En cette veille de *millenium* et au vu de certaines tendances historiographiques, d'aucuns jugeront peut-être qu'Alcuin n'avait pas entièrement tort lorsque, paraphrasant saint Paul, 2 Tim 3, 1, il écrivait que *Tempora periculosa sunt* ...

Si le *Capitulare Francofurtense* n'a survécu que dans deux manuscrits, il n'en a pas moins été, depuis bien longtemps, perçu comme un moment fort du »système d'Eglise« carolingien. A l'époque moderne, il est devenu avec les *Libri carolini* un enjeu des luttes érudites entre catholiques et protestants, mais aussi entre gallicans et ultramontains (HARTMANN, SIEBEN). Dûment célébré en 1994, il a maintenant son monument, sous la forme de deux volumes qui fondent sa *memoria* d'un point de vue non pas liturgique mais bien historique.

Patrick HENRIET, Paris

Die Kapitulariensammlung des Ansegis, hg. von Gerhard SCHMITZ, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 1996, X-771 p. (Monumenta Germaniae Historica, Leges, 3a. Capitularia regum Francorum, nova series, 1).

La «collection d'Ansegise», qui fut achevée avant la fin du mois de janvier 827, en est à sa huitième édition imprimée depuis celle de Jean du Tillet (Paris 1548). Elle occupait 68 pages, introduction comprise, de la publication générale des capitulaires entreprise par Alfred Boretius (t. I, Hanovre 1883), qui avouait être plus intéressé par les pièces séparées que par cette œuvre intermédiaire qui ne pouvait servir à rien dans la pratique. Elle fait aujourd'hui l'objet d'un volume entier des Monumenta, dans la nouvelle série qui devrait bientôt s'enrichir de l'édition attendue des capitulaires par Hubert Mordek.

On sait peu de choses de la personnalité de l'abbé de Fontenelle, ce qui a permis de lui prêter beaucoup, du texte de la réforme canoniale d'Aix de 817 au plan de Saint-Gall. On en sait encore moins et sur l'endroit où il a composé son *Liber legiloquus* (dans la *domus cartarum* de Fontenelle ou au palais?) et sur ses motivations: compilation «publique» confiée à un expert proche de Louis le Pieux riche de son expérience de *missus*, ou plutôt initiative «privée» – pour autant que la distinction entre public et privé ait un sens au IX^e siècle – d'un abbé désireux d'ordonner et sauver de l'oubli des *membranulae* éparses. Cependant tout plaide, contrairement à ce qu'on a pu lire souvent, pour la deuxième hypothèse, même si Gerhard Schmitz feint de laisser le choix à son lecteur. Ansegise a rassemblé tous les «originaux» qu'il a pu trouver, c'est-à-dire une part minime de la production théoriquement disponible telle que nous la connaissons (29 textes, dont seulement 20 «vrais» capitulaires, soit moins du quart de ce qui a été transmis). Son matériau n'est pas toujours de première qualité, comme le montre la version plutôt corrompue de l'*Admonitio generalis* qu'il a eue à sa disposition. Les actes passés sous le nom de Charlemagne sont souvent lacunaires, ce qui conduit à penser que circulaient ordinairement plusieurs versions d'un même capitulaire. Car Schmitz, dans une argumentation convaincante même si elle approche parfois le raisonnement circulaire ou l'ex silentio, montre qu'Ansegise a reproduit les actes tels qu'il les a trouvés, sans y retrancher ni ajouter. Il faut prendre au pied de la lettre l'expression *quae (capitula) invenire potui*, en insistant sur l'*omnia* sous-entendu et en ajoutant *sicut*. Ansegise n'a pas cherché à opérer une sélection entre des capitulaires dignes d'être retenus et d'autres qui auraient pu aussi bien, à cause de leur caractère circonstanciel et particulier, ne pas être reproduits; il n'a pas non plus voulu harmoniser ou corriger. Ansegise n'est pas éditeur, il se tient strictement à la compilation, qui fait fi de l'erreur grammaticale et de l'obsolète.

Cet effacement derrière la source brute renseigne à la fois sur l'état (modeste) du fonds disponible dans un monastère plutôt important de la Francie occidentale aux premières décennies du IX^e siècle, et sur la qualité de la transmission entre centre et périphérie, qui préoccupait à juste titre les souverains. Il a parfois conduit à transcrire des pièces qui n'avaient qu'un rapport lointain avec les capitulaires proprement dits, comme ces deux extraits de l'*Epitome Iuliani* qui ont fait couler tant d'encre (*capitula e lege romana excerpta*, au livre 2, c. 29–30). Il ne signifie pas que l'entreprise était dénuée de finalité pratique mais qu'elle n'avait pas pour critère celui de l'actualité juridique; seul importait de préserver les actes émanant du *jussus* royal. Pour autant, si le magasin de textes ainsi transmis trouve son unité dans l'autorité qui l'a promulgué, il était difficile de l'ordonner. Ansegise a réparti sa matière par souverain (deux livres pour Charlemagne, deux autres pour Louis le Pieux et Lothaire) et par thème, puis est revenu dans chaque livre pour un classement chronologique. Le résultat n'est pas toujours satisfaisant. Plusieurs fois, pour plier les *capitula* à ses catégories, il doit séparer dans un même acte ce qui relève de l'ecclésiastique d'avec les *res mundanae*. Or bien des passages échappent à ce tri, ce qui n'a pas manqué d'être relevé dès le Moyen Âge; que dire aussi des erreurs d'attribution entre Charlemagne et Louis le Pieux, à propos de textes importants dont il devait pourtant avoir une parfaite connaissance; et des incertitudes multiples sur la chronologie?

La collection, mélange d'acribie et d'aberrations, n'en a pas moins séduit les contemporains, qui ont sans sourciller repris à leur compte des fautes qu'ils auraient pu aisément rectifier. Sa tradition, entière ou sous forme de fragments, est forte de 61 manuscrits (65 si l'on ajoute les exemplaires aujourd'hui perdus, et plus du double si l'on faisait le compte de ceux dont l'existence se déduit de l'examen de la tradition; Boretius en énumérait 46) dont plus de la moitié des IX^e et X^e siècles. Schmitz y reconnaît quatre groupes. Le plus »pur« (A), représentatif d'une faible utilisation donc de moindres déformations, est celui de Francie orientale, où l'Allemagne du Sud et l'Alémanie se détachent particulièrement; on y relèvera la présence de plusieurs témoins italianisés par des compléments provenant de Pépin et de Lothaire, qui forment l'appendice le plus méridional de la diffusion. Le groupe B, plus disparate, où manquent les derniers *capitula* du quatrième livre, est mis sur le même plan, sans choix d'antériorité ni de qualité. A et B mentionnent Lothaire dans les différentes préfaces; la présence ou l'absence de son nom est toujours retenue comme critère déterminant pour le classement, mais pas dans les termes chronologiques qu'avait établis Pertz: les collections qui n'évoquent pas Lothaire (groupe C) ne sont pas le fruit de la *damnatio memoriae* de 830, mais forment un lot de diffusion massive et précoce en Francie occidentale, dont le premier témoin (Paris, BNF, lat. 18237, deuxième quart du IX^e siècle), probablement tourangeau, est aussi le plus ancien manuscrit connu d'Ansegise. Se détache enfin une famille »rémoise« (huit manuscrits) où le texte a été particulièrement travaillé et corrigé, et où l'on reconnaît sans peine l'initiative d'Hincmar; c'est cette dernière version qui prévaut comme texte officiel sous Charles le Chauve.

La réception d'Ansegise est à la mesure de sa tradition manuscrite. La collection répondait au souhait maintes fois formulé par Louis le Pieux d'une meilleure conservation et diffusion des capitulaires, et offrait l'avantage d'une consultation relativement facile grâce à la réunion au début de chaque livre des rubriques préalablement assignées à chaque *capitulum*. Ces atouts en firent le principal vecteur de la connaissance des capitulaires chez les contemporains. Adoptée comme référence à la cour en 829, elle fournit la base sur laquelle fut relancée la production législative royale en Francie occidentale jusqu'à la mort de Charles le Chauve, tandis qu'elle alimentait les *capitula* d'évêques comme Raoul de Bourges, Gautier d'Orléans, Hérard de Tours, pour ne rien dire d'Hincmar ou des compilations de Benoît Lévite (associé avec Ansegise dans une *Abbreviatio* précoce qu'avait étudiée Emil Seckel et dans un *Epitome* publié par Schmitz et Mordek en 1987) et de Reginon de Prüm qui l'ont pillée d'abondance, lui assurant une survie indirecte durable.

L'ampleur de l'apparat critique témoigne du soin de la collation et de l'édition. Plusieurs fois, Schmitz présente ses conclusions comme sujettes à la révision qu'entraînera la publication des capitulaires séparés. On peut juger que c'est une coquetterie d'auteur.

François BOUGARD, Rome

Philippe DEPREUX, Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840). Préface de Peter JOHANEK, Sigmaringen (Thorbecke) 1997, XII-496 S. (Instrumenta, hg. vom Deutschen Historischen Institut Paris, 1).

Der Kreis von Personen, die in der engeren Umgebung Ludwigs des Frommen lebten, die ihn beeinflussten und die er zu Rate zog, steht im Mittelpunkt des umfangreichen, auf einer Pariser Thèse du doctorat von 1994 beruhenden Buches von Philippe Depreux, der durch zahlreiche einschlägige Aufsätze zum Thema bereits bestens ausgewiesen ist. Zwei einleitende Kapitel (I. Palais ou entourage; II. Louis le Pieux et ses hommes, S. 1-64) widmen sich den übergreifenden Fragen wie der Definition und Unterscheidung von Pfalz und Hof, Kapelle und Kanzlei und der Besetzung der Ämter (Amtsträgerliste des aquitanischen Hofes S. 25f., des kaiserlichen Hofes S. 26-29). Im Hauptteil der Arbeit (S. 65-400) werden,